Pauvreté: lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose, programme d'action

2003/2146(INI) - 14/01/2004 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant par 469 voix pour et 14 abstentions, le rapport d'initiative de Mme Ulla Margrethe SANDBÆK (EDD, DK) sur l'accélération de la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose dans le cadre de la réduction de la pauvreté, le Parlement se rallie largement à la position de sa commission au fond (se reporter au résumé du 2 décembre 2003) et demande le développement d'une politique et la mise en place d'un cadre financier apte à soutenir pour la période 2006-2011 un renforcement de la lutte contre ces trois maladies. Outre les recommandations faites en commission au fond et approuvées en Plénière, le Parlement demande également que les gouvernements des États membres et l'Union accroissent leur soutien financier au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, de manière à atteindre l'objectif défini par le Président de la Commission d'1 milliard EUR pour ce Fonds. Se félicitant de l'accord de Genève sur l'accès élargi aux médicaments, le Parlement comme sa commission au fond, demande que toutes les mesures soient prises pour une mise en oeuvre rapide et concrète de l'accord. Il appuie les efforts visant à développer des outils de diagnotic précoce et se prononce pour l'amélioration des conditions de vie des personnes malades afin de contribuer à augmenter leur espérance de vie. Il demande aux pays en développement de restaurer leurs services publics et services de soins de santé et insiste avec vigueur pour que soit clairement augmentée l'offre de médicaments à prix raisonnable pour les pays qui en ont le plus besoin. Enfin, dans un amendement au rapport, la Plénière invite l'Union à s'employer à améliorer les services de santé mentale des pays en développement étant donné que les troubles mentaux sont de plus en plus souvent diagnostiqués parmi les personnes contaminées par le SIDA.